



25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025

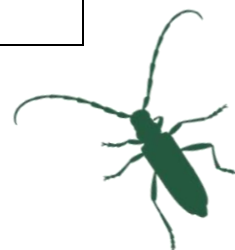


ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

<u>CO-PILOTES :</u>	➤ Julie Babin, Fondation Espaces naturels de France ➤ Sandrine Poirier, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
<u>RAPPORTEUR(S) :</u>	➤ Molka Noura, Fondation Espaces naturels de France ➤ ...
<u>INTERVENANTS :</u>	➤ Me Salvetas, notaire aux Pont-de-Cé (49) ➤ Maître Frédéric Gueguen, notaires aux Pont-de-Cé (49) ➤ Julie James, Fondation du Patrimoine
<u>RÉSUMÉ :</u>	Une grande diversité d'initiatives privées pour soutenir la nature émerge, ce qui nous oblige à adapter et renforcer nos pratiques. L'objectif de cet atelier est d'établir une cartographie des outils et des acteurs philanthropiques susceptibles de soutenir nos actions foncières. Au travers de regards d'experts et de retours d'expériences, une illustration des dispositifs mobilisables sera apportée. Un focus sera notamment fait sur le fonctionnement des donations et legs, les bonnes pratiques autour des financements participatifs. L'exemple d'un partenariat national décliné dans les territoires complètera ce tour d'horizon.
<u>CONTEXTE :</u>	Il existe d'une part, de nombreux mode de soutien foncier de la nature et d'autre part un panel d'acteurs susceptibles d'être des financeur ou partenaire de la protection de la nature par le foncier. Dans ce nuage d'action et d'acteurs, force est de constater que le réseau les connaît peu ou mal.
<u>PROBLÉMATIQUE :</u>	Quelle diversification / agilité le réseau CEN doit il développer pour consolider et accroître le soutien à la protection foncière de la nature ?





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

OBJECTIFS :	Dresser un panel des formes de soutien philanthropique que l'on peut recevoir ou impulser, et se donner quelques réflexes et bonnes pratiques pour naviguer dans cette diversité d'opportunité.
CONTENU : (Sujets et interventions)	Présentation de l'atelier et du déroulé (Contexte) - 5 min Rappel du contexte général : pression croissante sur le foncier naturel, raréfaction des financements publics et nécessité de mobiliser des ressources privées complémentaires. 1. Les donations et legs pour les nuls – ce qu'il faut savoir et retenir Intervenants – Maître Salvetas et Maître Gueguen, notaires - Présentation des fondements juridiques des donations et legs en matière de philanthropie foncière. - Distinction entre : - o Donation entre vifs : acte notarié obligatoire, principe d'irrévocabilité, possibilités d'aménagement (usufruit, droit de retour, charges). - o Legs : universel, à titre universel ou particulier, modalités d'acceptation et de délivrance des legs. - Rôle clé des héritiers et du dialogue familial dans la sécurisation des transmissions. - Responsabilités et engagements des bénéficiaires : - o Acceptation du passif selon le type de legs. - o Conséquences à long terme de l'intégration d'un bien foncier dans le patrimoine d'une fondation. - Importance du conseil notarial comme relais d'information et de sécurisation des volontés du donateur. 2. L'action de la fondation ENF en matière de donation et legs





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

	Intervenante : Julie Babin, Fondation Espaces naturels de France - Présentation le pourquoi de la fondation en matière de philanthropie foncière et les garanties etc., ○ Garantir la protection durable et l'inaliénabilité des espaces naturels. ○ S'inscrire dans une vision de long terme cohérente avec l'objet social de la fondation. - Rôle structurant de la fondation : ○ Près de 90 % du foncier protégé détenu directement par la fondation. ○ Articulation étroite avec les conservatoires territoriaux pour l'évaluation écologique, la gestion et la proximité avec les donateurs. - Présentation des garanties offertes aux donateurs : ○ Analyse préalable des biens proposés (pertinence écologique, capacité de gestion, risques financiers). ○ Transparence sur les critères d'acceptation et les limites éventuelles. - Campagne testament solidaire : Participation aux congrès des notaires comme levier stratégique de sensibilisation et de partenariat. - REX sur les legs : enseignements, points de vigilance et facteurs clés de réussite. - Éléments pratiques : prise en charge possible des frais de donation via des enveloppes de mécénat pour lever certains freins. 3. Comment un partenariat national peut venir soutenir des projets territoriaux, l'exemple de la Fondation du patrimoine Intervenante – Julie James Fondation du Patrimoine
--	---





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

	- Présentation de la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique, et de son rôle complémentaire à l'action publique. - Principe du cofinancement : articulation entre financements publics, dons privés et mécénat d'entreprise. - Chiffres clés illustrant l'impact : - o Environ 40 000 projets soutenus, - o 1 000 collectes menées, - o Plus de 127 millions d'euros mobilisés. - Modalités d'intervention : - o Soutien financier direct aux projets. - o Développement du mécénat d'entreprise, y compris pour le patrimoine naturel. - o Mise à disposition d'outils sécurisés de collecte, audités et transparents. - Facteurs clés de succès des collectes : - o Thématiques lisibles (espèces emblématiques, enjeux concrets). - o Importance des visuels et de la narration. - o Organisation rythmée des campagnes (ex. une par trimestre). - Effet de levier territorial : - o Mobilisation des réseaux locaux et nationaux. - o Création de clubs de mécènes et partenariats avec des entreprises locales. - Autres formes de soutien : programmes nationaux, accompagnement des collectivités, mobilisation de bénévoles 4. Les bonnes pratiques en matière de financement participatif Intervenante : Sandrine Poirier, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
--	---





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

	- Le financement participatif comme outil complémentaire de collecte et de notoriété. - Conditions de réussite d'une campagne : - o Une histoire claire et incarnée, - o Un objectif financier réaliste, - o Une communication régulière avant, pendant et après la collecte. - Importance du maintien du lien avec les contributeurs : - o Retours sur l'impact, résultats concrets, valorisation de l'engagement citoyen. - o Intégration du financement participatif dans une stratégie globale, en complément du mécénat et des financements publics. - o Rôle des conservatoires dans l'animation des communautés locales et la mobilisation des réseaux. Conclusions et perspectives - La philanthropie foncière apparaît comme un levier stratégique majeur pour la préservation durable des espaces naturels. - Elle repose sur : - o Une maîtrise juridique solide, - o Un accompagnement personnalisé des donateurs, - o Des partenariats structurants à l'échelle nationale et territoriale. - Les perspectives soulignent la nécessité de : - o Structurer une stratégie globale et cohérente, - o Renforcer la communication et la pédagogie, - o Articuler financements publics, dons privés, mécénat d'entreprise et engagement citoyen dans une vision de long terme.
SYNTHÈSE :	À RETENIR





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

(Conclusions de
l'atelier)

- La philanthropie est un levier stratégique indispensable pour la protection du foncier naturel face à la raréfaction des financements publics.
- Les dons et legs reposent sur un cadre juridique exigeant qui engage durablement la fondation et nécessite une évaluation rigoureuse en amont (pertinence écologique, capacité de gestion, risques financiers).
- La relation de confiance avec les donateurs est centrale : elle repose sur la transparence, l'accompagnement personnalisé et une communication claire sur les limites d'acceptation des biens.
- La fondation joue un rôle structurant, à la fois comme propriétaire foncier, garante de l'inaliénabilité, et comme interface entre échelle nationale et ancrage territorial via les conservatoires.
- Les notaires sont des relais clés de la philanthropie foncière et doivent faire l'objet d'une communication ciblée et adaptée à leurs pratiques professionnelles.
- Le financement participatif est un outil complémentaire efficace pour mobiliser le public, renforcer la notoriété des projets et créer une communauté engagée autour du foncier naturel.
- Les partenariats nationaux, notamment avec la Fondation du patrimoine, offrent un fort effet de levier financier et territorial, grâce au cofinancement, au mécénat d'entreprise et aux outils sécurisés de collecte.
- La réussite des collectes repose sur des thématiques lisibles, des visuels impactant, un rythme de campagnes maîtrisé et une mobilisation coordonnée des réseaux locaux et nationaux.
- Une stratégie globale de philanthropie foncière, articulant dons, mécénat, entreprises et engagement citoyen, est essentielle pour garantir une protection durable des espaces naturels.

ACTIONS PROPOSÉES

1. Structurer une stratégie claire de dons et legs :

- Formaliser des critères d'acceptation partagés (écologiques, financiers, juridiques).
- Renforcer l'accompagnement des donateurs et la pédagogie sur les engagements à long terme.

2. Renforcer la communication et les partenariats clés

- Développer des kits de communication dédiés aux notaires et aux partenaires institutionnels.





25ÈME CONGRÈS DES
CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS
NATURELLEMENT FONCIER !

ANGERS - DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2025



ATELIER N°20

La philanthropie
au chevet du foncier

Date : 28/11/2025

	- Accroître la visibilité des actions via des supports adaptés (plaquettes, magazines, retours d'impact). 3. Diversifier et coordonner les leviers de financement - Intégrer le financement participatif dans une stratégie globale et planifiée. - Développer les partenariats avec la Fondation du patrimoine, les entreprises locales et les clubs de mécènes pour maximiser l'effet de levier territorial. <u>GROUPE(S) DE TRAVAIL À MOBILISER</u>
--	--

